



N° AT 25 – 96

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant autorisation de travaux

Rue des Vièvres

Commune de Pougues-les-Eaux,

LE MAIRE DE LA VILLE DE Pougues LES EAUX,

VU l'article L131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment l'article R411-8,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, 4 èmes partie, 8 èmes partie (signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande de l'entreprise BBF,

Considérant qu'il y a lieu de réduire la circulation des véhicules afin d'assurer la sécurité des employés de BBF et des usagers de la route,

ARRÊTE

**Article 1er** : L'entreprise BBF est autorisée à réaliser la reprise de branchement d'eau usée sous trottoir, rue des Vièvres du 12 décembre au 02 janvier 2026.

**Article 2 : La circulation sera alternée manuellement durant les travaux.**

**Article 3** : L'entreprise BBF est seule responsable tant envers la ville de Pougues LES EAUX qu'envers un tiers, de tout accident, dégâts ou dommages de quelque nature que ce soit, ainsi que de tout désagrément occasionnel pouvant résulter de l'exploitation du domaine public. Elle devra être assurée au titre de la responsabilité civile et souscrire les polices d'assurance nécessaires pour toute durée des travaux.

**Article 4** : La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle Livre I, 8ième partie du 6-11-1992. La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par le demandeur.

**Article 5** : Le Maire de Pougues-les-Eaux, l'entreprise BBF, Le Directeur des services techniques de la commune et la Police Municipale de Pougues-les-Eaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Pougues LES EAUX, le 02 décembre 2025.

Le 1<sup>er</sup> adjoint,

Gilles BERTRAND.



Villages d'avenir



Mairie de Pougues-les-Eaux

90 Parc Simone Veil

58320 Pougues-les-Eaux

03 86 90 96 00

[mairie@ville-pouguesleseaux.fr](mailto:mairie@ville-pouguesleseaux.fr)

